

MEMO : NRP N°2, ÉVOLUTION DU RÉSEAU (hors emplois) DANS LE CADRE DU NRP

Évolution du réseau déconcentré de la DGFIP entre 2015 et 2019

	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution 2019/2015
Trésoreries mixtes	1 525	1 337	1 120	884	670	- 56,07 %
Trésoreries spécialisées / Services de Gestion Comptable	982	1 017	1 107	1 200	1 295	31,87 %
Services d'impôts des particuliers (SIP)	535	514	515	516	511	- 4,49 %
Services d'impôts des entreprises (SIE)	529	501	469	449	427	- 19,28 %
SIP-SIE	216	205	186	167	144	- 33,33 %
Pôles de recouvrement spécialisés	104	104	103	103	103	- 0,96 %
Services de la publicité foncière	354	354	354	350	351	- 0,85 %
Service départemental de l'enregistrement		1	14	19	19	
Total	4 245	4 033	3 868	3 688	3 520	- 17,08 %

Evolution du réseau déconcentré de la DGFIP entre 2019 et 2026

Nouveau Réseau de Proximité (NRP) :

Le NRP devait se traduire par une **diminution du nombre de services déconcentrés de près de 50 %** sur la période 2019-2026. En parallèle, le Gouvernement avait annoncé une **augmentation des « points de contact » de la DGFIP de 30 %** sur la même période.



Diminution du nombre de services de proximité de pleine compétence :

Service de « pleine compétence » : service ayant la capacité d'informer, d'instruire et de décider.

Services locaux :

2019 : 3 482

2023 : 2 109

Cible 2026 : 2 004

Soit - 42,4 %

Dont :

a/ Services de gestion comptable :

2019 : 1 907

Cible 2026 : 863

Soit : - 54,7 %

b/ Services de gestion fiscale :

2019 : 1 575

Cible 2026 : 1 141

Soit : - 27,6 %

Sans tenir compte des antennes, le taux de resserrement du réseau serait de 50 %, sachant que 80 % de cet objectif a déjà été atteint fin 2022.

Nota :

Il restera pour 2024-2025 une quarantaine d'opérations dont la moitié concerne des fermetures de services des impôts des particuliers ou des entreprises dans des locaux à gros enjeux immobiliers.

Le nombre de postes comptables 2019 devrait diminuer de moitié en passant de 3 499 à 1 761 à l'issue des opérations de réorganisation prévue en 2025.

Suite à suppression des trésoreries mixtes (locales, hospitalières et impôts), la carte des trésoreries hospitalières, qui résulte de l'organisation des groupements hospitaliers de territoires, est dès lors déconnectée de la réforme du NRP.

Existence de 53 antennes provisoires et 263 antennes pérennes (9 agents en moyenne) pour pallier les difficultés liées au déplacement des agents en raison de la reconfiguration du réseau. Suppression des antennes provisoires une fois le NRP abouti. L'avenir à moyen terme des antennes pérennes, en premier lieu celles sans ouverture au public, n'est pas garanti.

Au 1er janvier 2019, 701 services comptaient cinq agents ou moins.

POINTS DE CONTACT « DGFIP »

Objectif affiché : Accès à un accueil de proximité à moins de 30 minutes dans l'ensemble des cantons. Ces points de contact peuvent être des Maisons ou Établissements France Services (MFS, EFS), le passage d'un bus itinérant ou la tenue d'une permanence en mairie ou autre lieu public d'une demi-journée par semaine ou par mois.

Nombre de communes disposant d'un point de contact « DGFIP » :

2019 : 1977

Fin 2022 : 2 844

Projection 2026 : près de 3000

Soit : + 51,7 %

Novembre 2023 : La DGFIP était présente dans **2601 espaces France services** et assurait des permanences dans **400 mairies**.

Nota : En 2014, 1400 maisons de services au public étaient créées en préfiguration des maisons France services.

DÉMÉTROPOLISATION :

Un objectif de relocalisation de services vers des villes petites et moyennes a été ajouté, en sus du NRP : 66 villes ont été sélectionnées en deux vagues, fin 2019 et fin 2020 pour accueillir, d'ici 2026, plus de 2 500 emplois de la DGFIP aujourd'hui implantés en Ile-de-France et dans les métropoles.

L'ensemble des services concernés devraient être relocalisés en 2024 et les derniers transferts de personnel intervenir d'ici 2026.

Cette opération accompagne le NRP, en mettant en place de nouveaux modes d'organisation du travail.

L'objectif est de centraliser certaines tâches de « back-office » au niveau national, en complément ou en appui des services de proximité physique. C'est le cas pour les services d'appui à la publicité foncière, pour les pôles d'expertise à compétence nationale ou de soutien aux services de gestion des professionnels pour la fiscalité des entreprises, des centres d'accueil à distance pour répondre aux questions des particuliers, des pôles de contrôle à distance des dossiers fiscaux, de l'enregistrement numérique des formalités.

2021-2024 : 73 services dans 66 communes

2025 et 2026 : consolidation des services déjà créés

18 services d'appui à la publicité foncière (SAPF) à Guingamp, Redon, Château-Thierry, Châlons-en-Champagne, Troyes, Joigny, Saint-Die-des-Vosges, Châteauroux, Guéret, Bergerac, Le Puy-en-Velay, Tournon-sur-Rhône, Mende, Tarbes, Amiens, Autun, Aurillac, Mont-de-Marsan.

2 pôles nationaux de soutien au réseau :

PNSR quitus : Denain.

PNSRTVA : Noyon.

Un pôle recouvrement forcé : Pau.

Un pôle Contentieux : Dax.

17 antennes de renfort de SIE : Pont-Audemer, Laon, Verdun, Forbach, Chaumont, Vierzon, Fontenay-le-Comte, Valence, Agen, Dax, Nîmes, Lannion, Vendôme, Cambrai, Clermont, Fécamp, Digne-les-Bains.

5 centres de contact des particuliers : Charleville-Mézières, Angoulême, Nevers, Lens, Vesoul.

1 centre spécifiquement chargé du traitement à distance des redevables d'amendes à Épinal.

10 centres de contact des professionnels : Decazeville, Lisieux, Morlaix, Lons-le-Saunier, Cahors, Alençon, Pau, Perpignan, Carpentras, Châlons-en-Champagne.

5 Pôles nationaux de contrôle à distance : Béthune, Dieppe, Châteaudun, Belfort, Besançon.

5 Centres de gestion des retraites : Laval, Châteaubriant, Limoges, Fougères et Loches.

4 Services Liaison Rémunération : Besançon, Limoges, Châlons-en-Champagne, Riom.

1 centre de services bancaires : Mâcon.

1 Service national de l'enregistrement : Roanne.

1 Centre de qualité des données : Montbar.

Nota : 72 services identifiés pour 73 annoncés.